
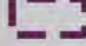
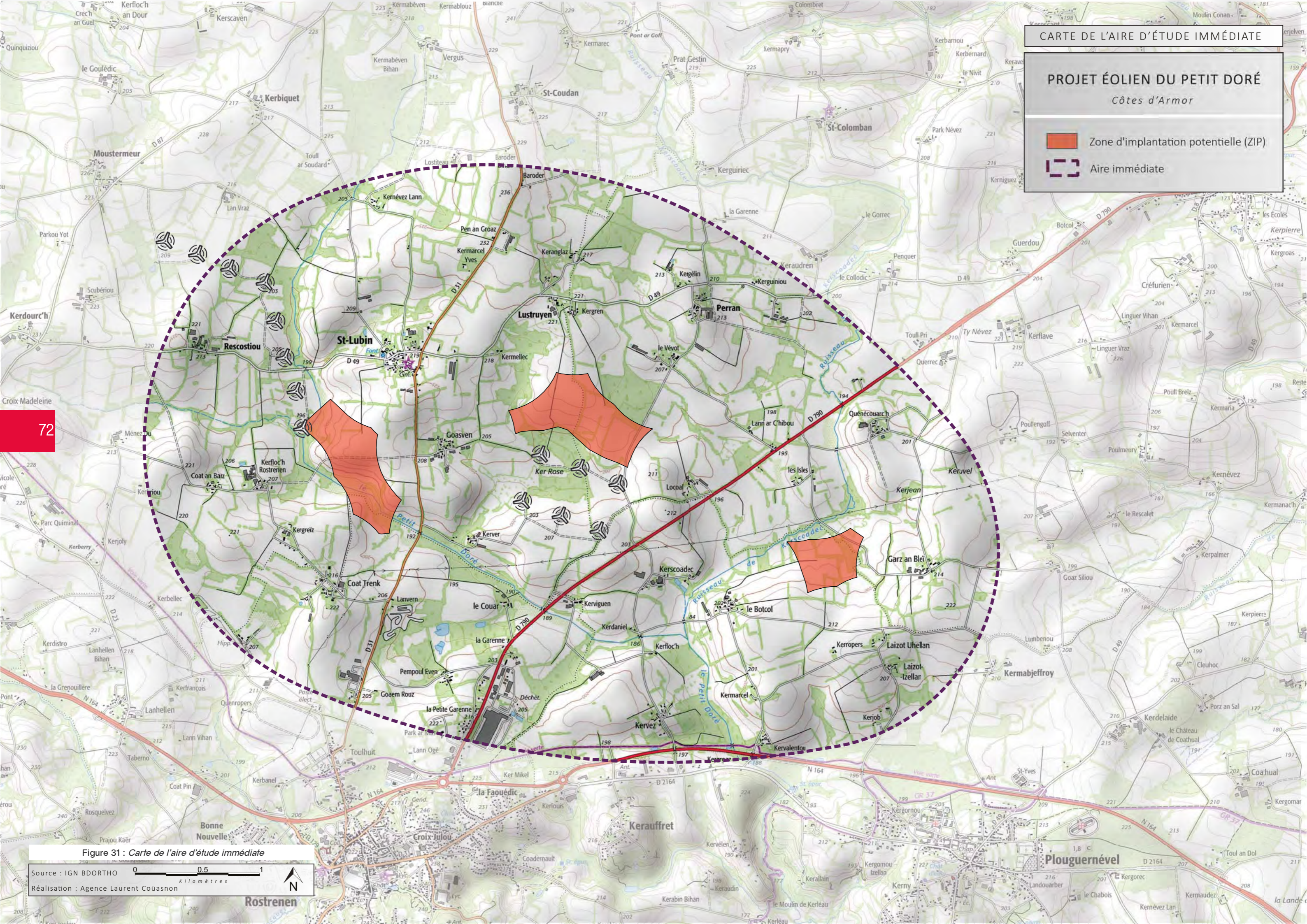


PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate



72

Figure 31 : Carte de l'aire d'étude immédiate

Source : IGN BDORTHO 0 0.5 1 Kilomètres
Réalisation : Agence Laurent Couasnon

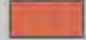
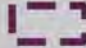
Rostrenen

E . ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE



GÉOMORPHOLOGIE

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate

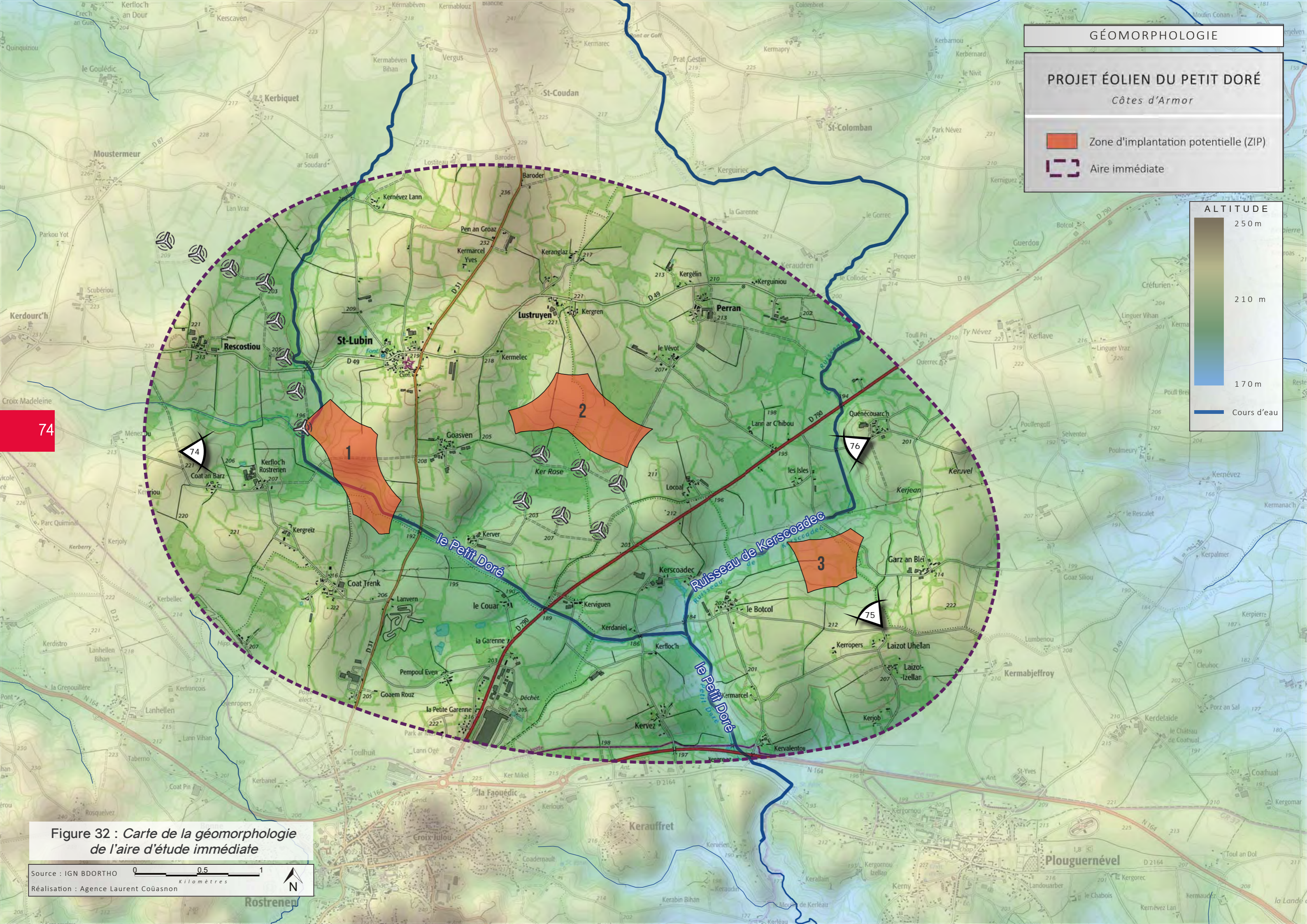
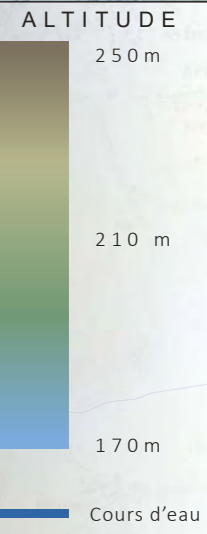


Figure 32 : Carte de la géomorphologie de l'aire d'étude immédiate

1 . CONTEXTE PAYSAGER

1.1. LE RELIEF ET L'HYDROGRAPHIE

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords de la zone d'implantation.

NB : Pour faciliter la compréhension de ce chapitre les trois zones d'implantations potentielles seront citées sous le nom de ZIP 1, ZIP 2 et ZIP 3 en utilisant leur localisation géographique de l'ouest vers l'est.

À l'échelle de l'aire immédiate, le relief est modelé par le passage du Petit Doré et du Kerscoadec, deux ruisseaux qui viennent respectivement du nord-ouest et du nord-est avant de converger jusqu'à leur point de confluence au sud / sud-est de l'aire d'étude. Il y a une étroite relation entre les cours d'eau, le relief et le projet puisque le Petit Doré traverse en deux points la ZIP 1, le Kerscoadec longe le nord de la ZIP 3 et la ZIP 2 s'inscrit sur le «plateau» vallonné qui sépare les ruisseaux.

Le motif éolien est déjà présent au sein de l'aire d'étude immédiate et accompagne la lecture du paysage . Le projet devra veiller à respecter les rapports d'échelle en place et maintenir une lisibilité d'ensemble.

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ



Photo 74 : Vue sur l'aire d'étude depuis un point haut à l'est de l'aire immédiate



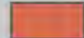
Photo 75 : Vue sur l'aire d'étude depuis un point haut au sud-est de l'aire immédiate




Photo 76 : Vue sur l'aire d'étude depuis un point haut au nord-est de l'aire immédiate

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ

Côtes d'Armor

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate



Vallon boisé du Petit Doré

Route départementale 31

Parc éolien de Kergrist-Moëlou

Hameau de Saint-Lubin

Route départementale 790

Parc éolien de Ker Rose

Vallon boisé du Kerscoadec

Vallon boisé du Petit Doré

Vallon boisé du Petit Doré

Zone d'activités

Zone industrielle

RN 164

Figure 33 : Carte de l'aire d'étude immédiate sur fond orthophoto

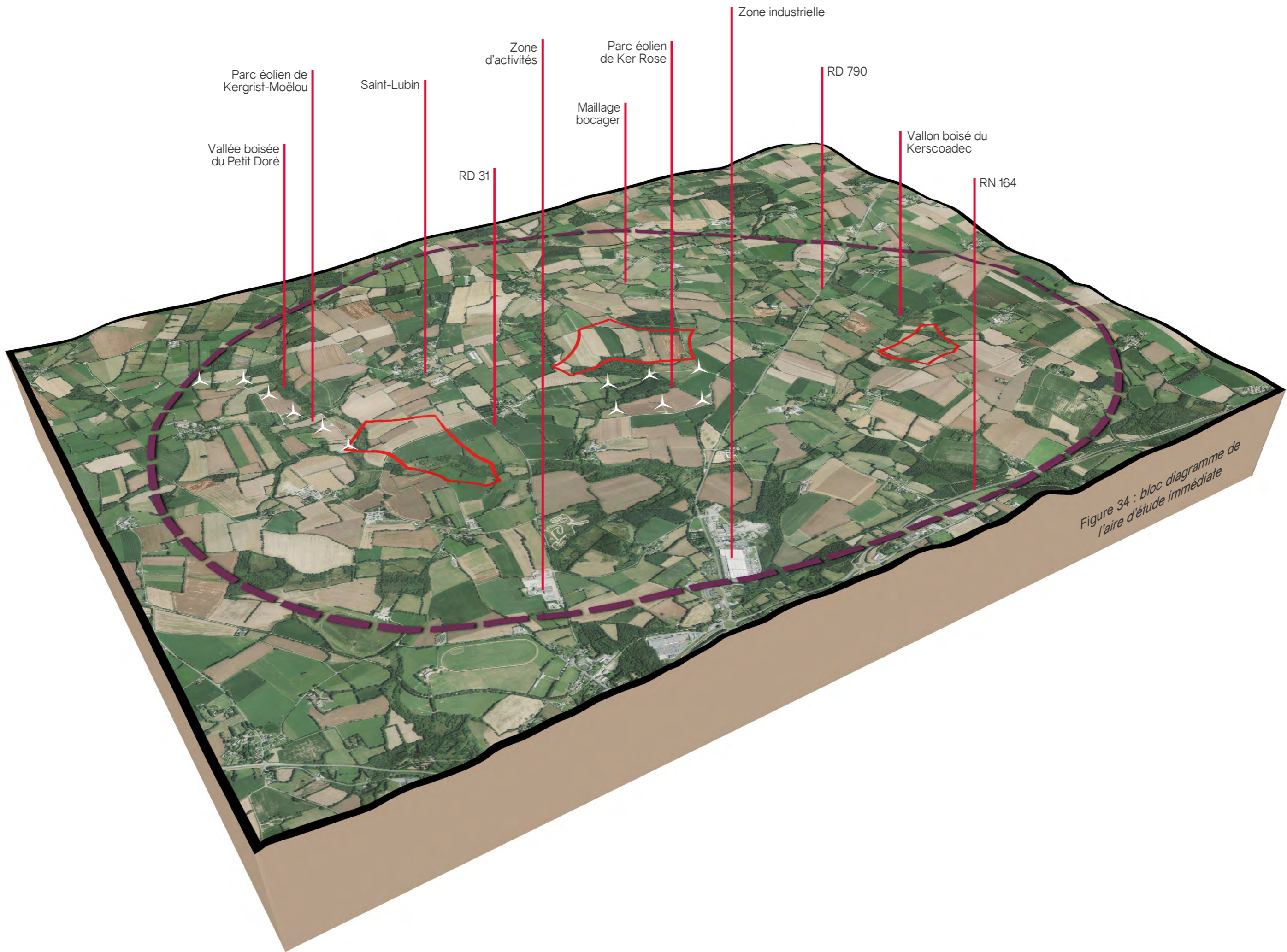

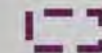


Figure 34 : bloc diagramme de l'aire d'étude immédiate


PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ

Côtes d'Armor

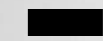
 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate


Principaux axes routiers

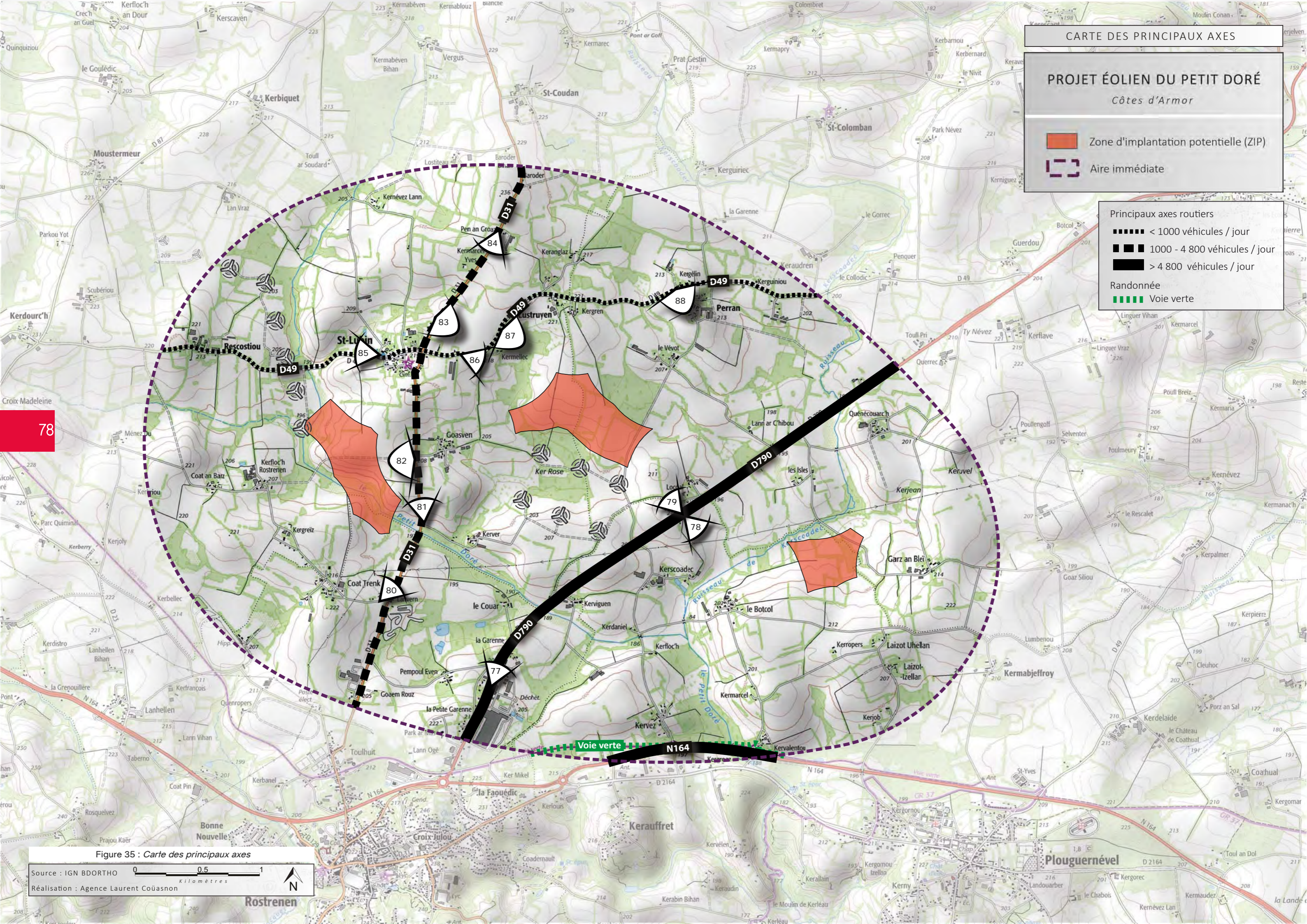
 < 1000 véhicules / jour

 1000 - 4 800 véhicules / jour

 > 4 800 véhicules / jour

Randonnée

 Voie verte



78

Figure 35 : Carte des principaux axes

Source : IGN BDORTHO
Réalisation : Agence Laurent Couasnon

Rostrenen

1.2. LES PRINCIPAUX AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude est traversée par deux axes routiers principaux qui se retrouvent dans l'aire immédiate : la nationale 164 sur une courte portion au sud et la départementale 790 qui passe entre les ZIP 2 et 3 du sud (Rostrenen) en direction du nord-est (Plounévez-Quintin). Le réseau routier est complété par deux départementales (RD 31 et RD 49), peu fréquentées, qui se croisent sur la partie ouest de l'aire d'étude, au niveau du hameau de Saint-Lubin. Un maillage de voies communales sillonne enfin l'aire d'étude afin de desservir les nombreux hameaux et écarts présents aux abords de la zone du projet. À noter qu'une portion de voie verte est présente au sud de l'aire d'étude, le long de la RN 164.

Les routes sont très largement bordées d'épaisses haies et les vues sont principalement filtrées en direction du projet. On note toutefois quelques séquences ouvertes depuis lesquelles les parcs éoliens existants sont perceptibles (sur les côtés ou dans l'axe de la route). S'il n'y a pas de modification significative du paysage quotidien pressentie avec l'ajout de nouvelles éoliennes, l'importance d'un dialogue harmonieux entre les parcs et d'une implantation cohérente est primordiale pour éviter des situations de points d'appel pénalisantes pour l'automobiliste.

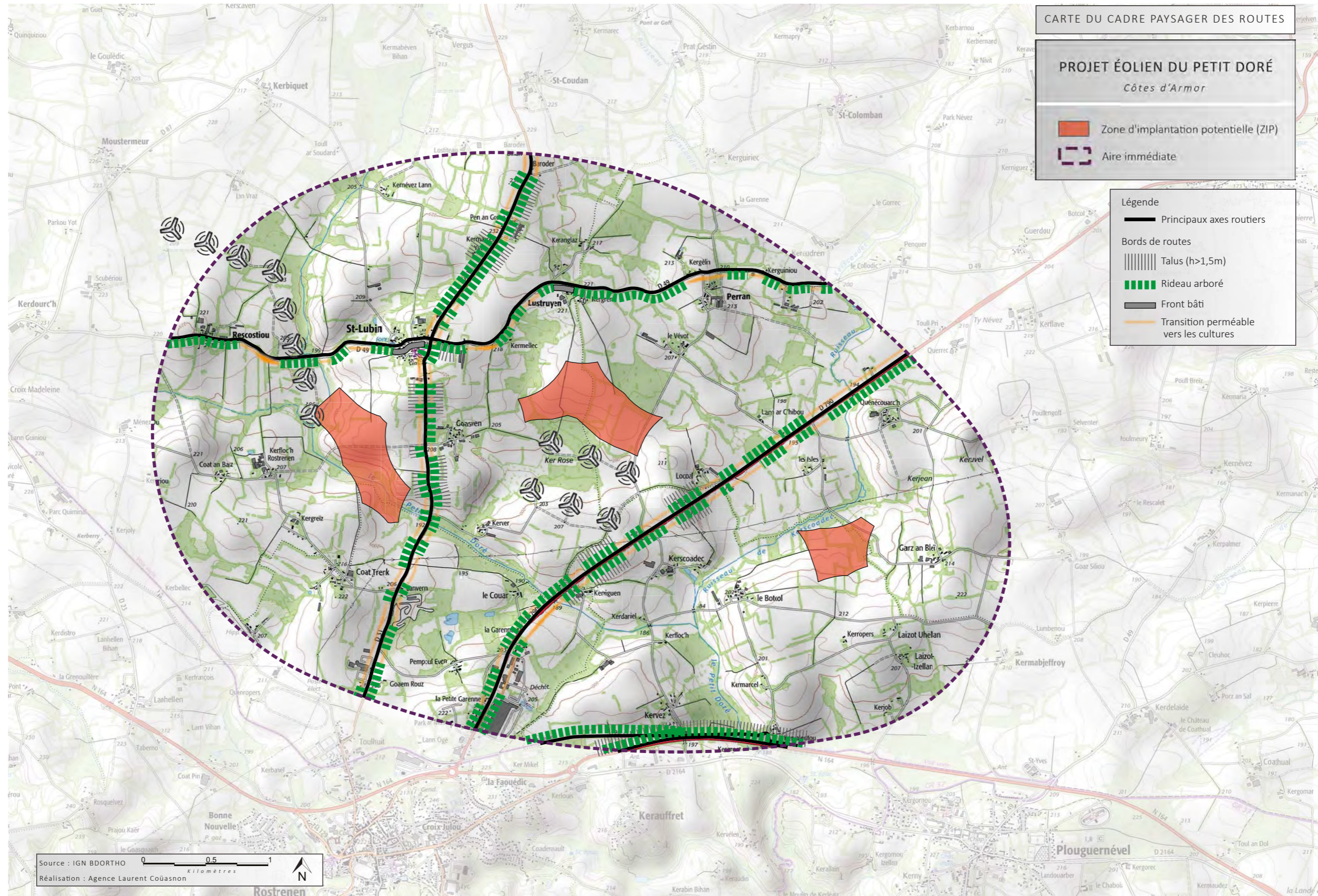


Figure 36 : Carte de perception depuis les principaux axes



Photo 77 : Vue cadrée sur le parc de Ker Rose dans l'axe de la RD 790, en sortant de Rostrenen



Photo 80 : Vue sur le parc de Ker Rose en bordure de la RD 31



Photo 78 : Vue ouverte vers la ZIP 3 depuis la RD 790 en l'absence de haie le long de la voie



Photo 79 : Séquence ouverte avec une vue sur le parc de Ker Rose depuis la RD 790



Photo 81 : Les routes sont fréquemment bordées de talus et/ou de haies ce qui limite les perceptions latérales



Photo 82 : Séquence ouverte sur les cultures d'où émerge le parc éolien de Kergrist-Moëlou à la sortie du hameau de Goasven sur la RD 31



Photo 83 : Les perceptions sont rythmées le long de la RD 31 par les talus et/ou la végétation, comme ici au nord de Saint-Lubin



Photo 84 : La végétation est le principal facteur limitant les vues, comme ici le long de la RD 31



Photo 86 : Des talus, parfois surmontés de végétation, longent fréquemment la RD 49, comme ici à l'est de Saint-Lubin



Photo 85 : La RD 49 présente des séquences encaissées comme ici à la sortie ouest de Saint-Lubin



Photo 87 : Les percées dans la végétation qui borde la route laisse entrevoir le parc éolien de Ker Rose, comme ici depuis la RD 49 au nord du hameau de Lustruyen




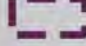
Photo 88 : Séquence ouverte le long de la RD 49, au nord-est du hameau de Perran

Suite à l'analyse de la perception depuis les principaux axes routiers de l'aire d'étude. Des niveaux d'enjeux ont été déterminés par séquence routière en fonction du degré d'ouverture vers le projet (présence de filtre entre les habitations et le projet), de l'orientation de la route par rapport au projet (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant.

SENSIBILITÉ DEPUIS LES PRINCIPAUX AXES

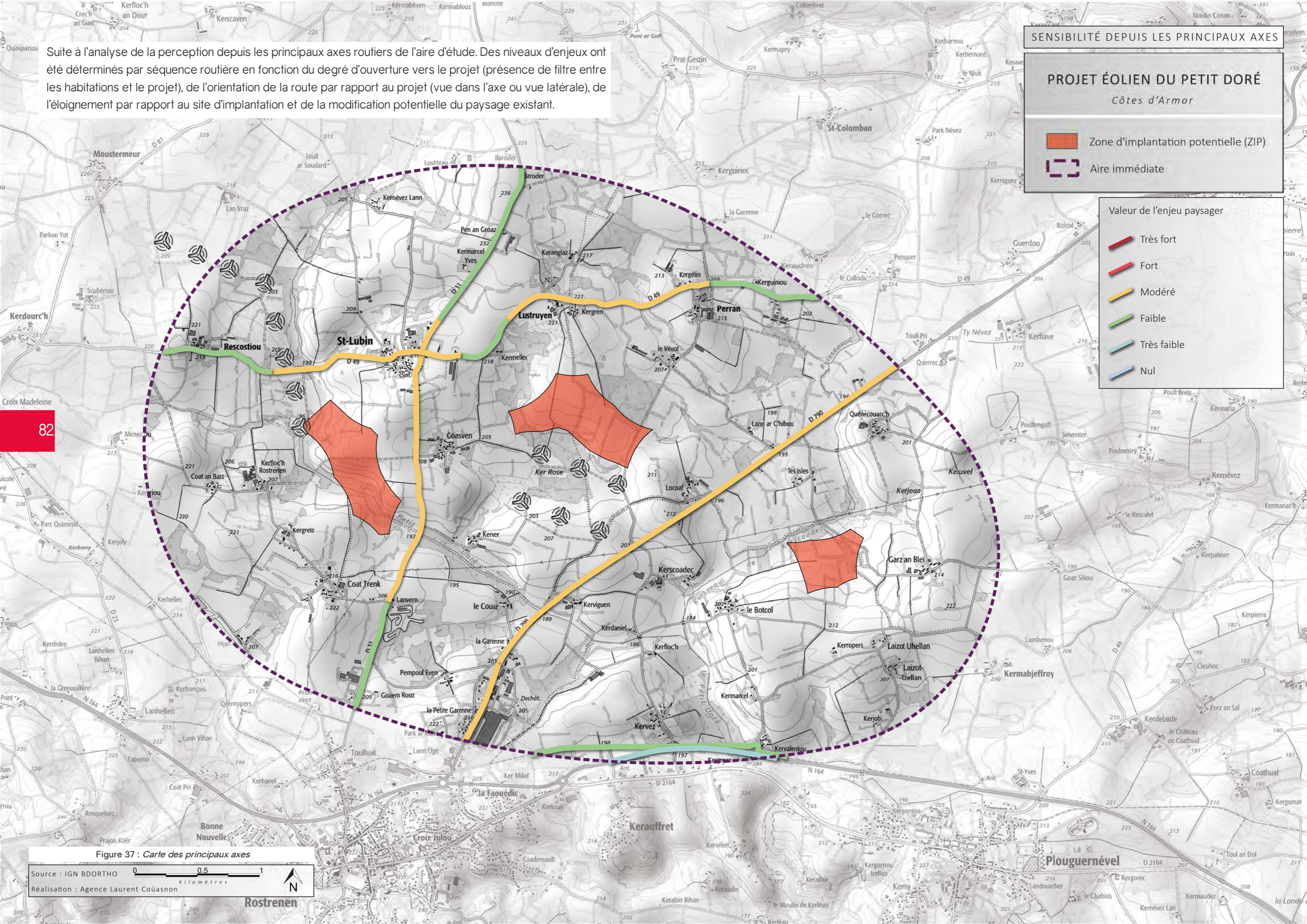
PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire immédiate

Valeur de l'enjeu paysager

-  Très fort
-  Fort
-  Modéré
-  Faible
-  Très faible
-  Nul

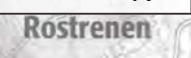


82

Figure 37 : Carte des principaux axes

Source : IGN BDORTHO 0 0.5 1 Kilomètres

Réalisation : Agence Laurent Couasnon



1.3. L'HABITAT




1.3.1. LES PRINCIPAUX HAMEAUX

Dans le prolongement de ce qui a été fait dans les aires d'études précédentes, ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur les vues potentielles en analysant, depuis les principaux hameaux, le degré d'ouverture en direction du projet éolien grâce à :

> l'analyse de l'implantation du hameau et son degré d'ouverture sur le paysage

> une vue aérienne¹ «nappée» de la trame végétale et bâtie² (source : IGN BDTOPO végétation et bâti) avec l'indication de l'orientation de la ZIP³. Pour mémoire, la légende de la typologie de la végétation est re-donnée ci-dessous :

Végétation des domaines public & privé

-  Peupleraie ou verger : végétation plus ténue
-  Bosquet / forêt : formation végétale dense
-  Haie bocagère ou petit ensemble arboré : masque visuel ponctuel

> la synthèse de la perception potentielle depuis le hameau, avec le détail des écrans visuels en place et

> des photographies représentatives, prises lors de la campagne terrain.

1 Source : BD Ortho

2 Source : IGN BDTOPO Bâti, Végétation et Hydrographie

3 Dans le cas du présent projet, où la ZIP est décomposée en trois entités distincts, seule la (ou les) ZIP la plus proche est indiquée

S T - L U B I N (500 M DE LA ZIP)	
I M P L A N T A T I O N D U H A M E A U	
<i>Sur le plateau bocager :</i> <i>Vues potentiellement ouvertes</i>	
F R A N G E S B Â T I E S <i>orientées vers la zone de projet</i>	
VUES FILTRÉES	<p>Écrans au 1er Plan</p> <ul style="list-style-type: none"> >Jardins privatifs arborés >Haies bocagères <p>Écrans au 2ème Plan</p> <ul style="list-style-type: none"> >Haies bocagères





Photo 89 : Vue ouverte depuis la frange nord du St-Lubin



Photo 90 : Panorama depuis la frange sud de St-Lubin



Photo 91 : Panorama depuis la frange ouest de St-Lubin

L U S T R U Y E N (500 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU HAMEAU

Sur le plateau bocager
Vues potentiellement ouvertes

FRANGES BÂTIES orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES // FILTRÉES

Écrans au 1er Plan

>Jardins privés arborés

Écrans au 2ème Plan

>Haies bocagères et boisements
>Bâtiments agricoles

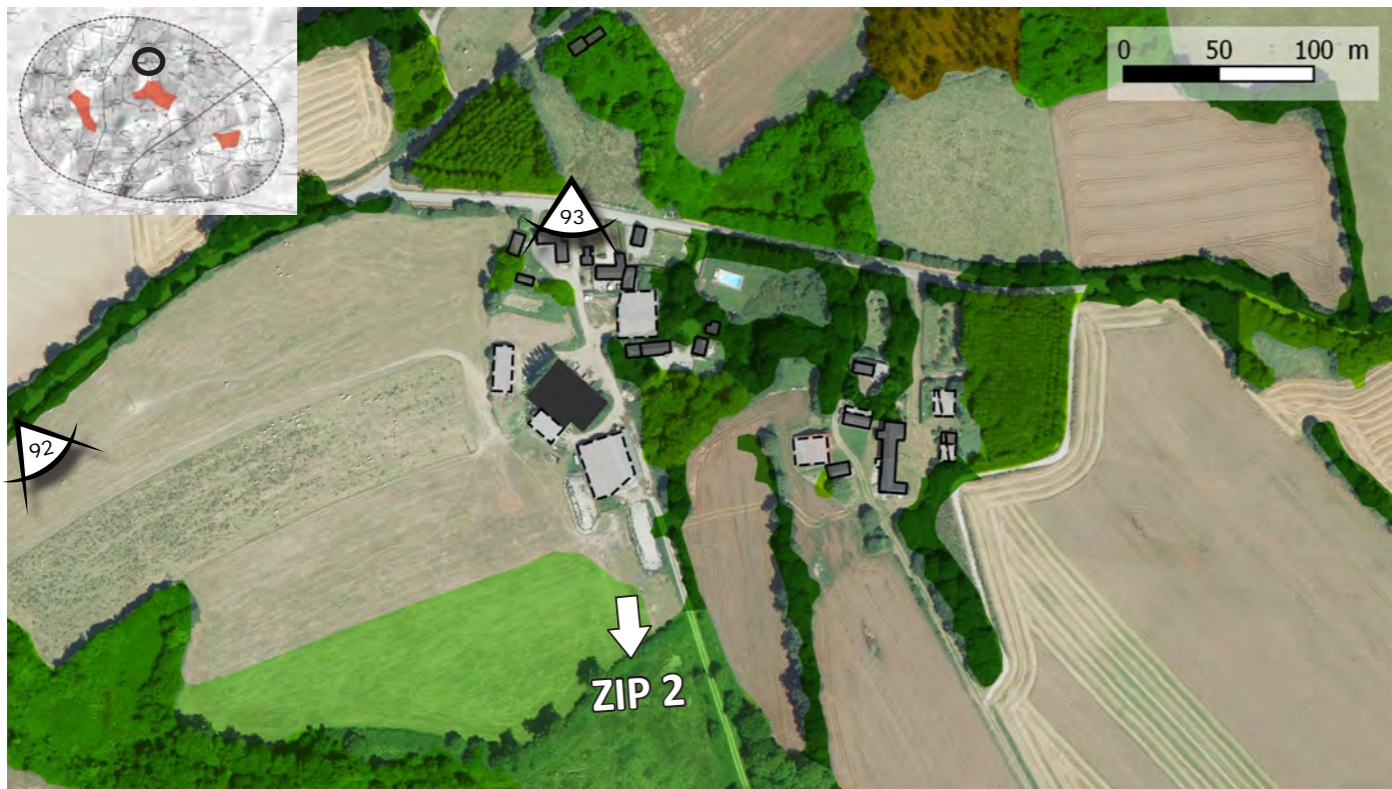


Photo 92 : Vue en direction du projet depuis le hameau de Lustruyen



Photo 93 : Vue ouverte depuis l'accès ouest de Lustruyen

P E R R A N (900 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU HAMEAU

Sur le sommet du versant sur du vallon du Petit Doré
Vues potentiellement ouvertes

FRANGES BÂTIES orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES // FILTRÉES

Écrans au 1er Plan

>Jardins privés arborés

Écrans au 2ème Plan

>Haies bocagères



Photo 94 : Vue en direction du projet depuis le sud du hameau de Perran



Photo 95 : Vue depuis le lieu-dit Kergélin, au nord du hameau de Perran

GARZ AN BLEÏ (500 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU HAMEAU

Sur le versant est du vallon de Kerscoadec
Vues potentiellement ouvertes

FRANGES BÂTIES
orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES // FILTRÉES

Écrans au 1er Plan

>Jardins privés arborés

Écrans au 2ème Plan

>Haies bocagères
>Bâtiments agricoles



Photo 96 : Vue en direction du projet depuis le hameau de Garz an Bleï

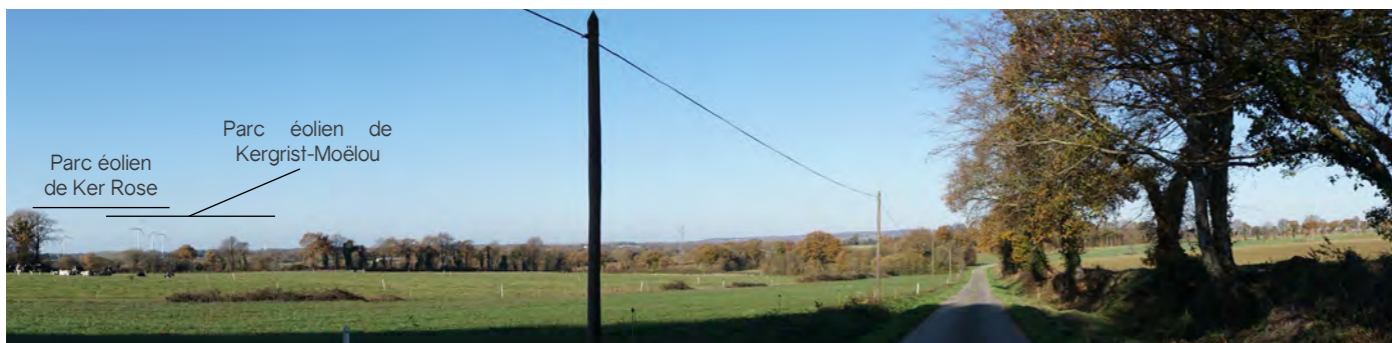


Photo 97 : Vue en direction du projet depuis le hameau de Garz an Bleï

LE BOTCOL (500 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU HAMEAU

Sur le sommet du versant sur du vallon du Petit Doré
Vues potentiellement ouvertes

FRANGES BÂTIES
orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES // FILTRÉES

Écrans au 1er Plan

>Jardins privés arborés

Écrans au 2ème Plan

>Haies bocagères



Photo 98 : Vue en direction du projet depuis l'a frange ouest du hameau Le Botcol



Photo 99 : Vue ouverte en direction du projet, depuis la frange est du hameau Le Botcol

GOASVEN (500 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU HAMEAU

Sur le sommet du versant sur du vallon du Petit Doré
Vues potentiellement ouvertes

FRANGES BÂTIES
orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES // FILTRÉES

Écrans au 1er Plan
>Jardins privés arborés
Écrans au 2ème Plan
>Haies bocagères



Photo 100 : Vue depuis l'est du hameau de Goasven

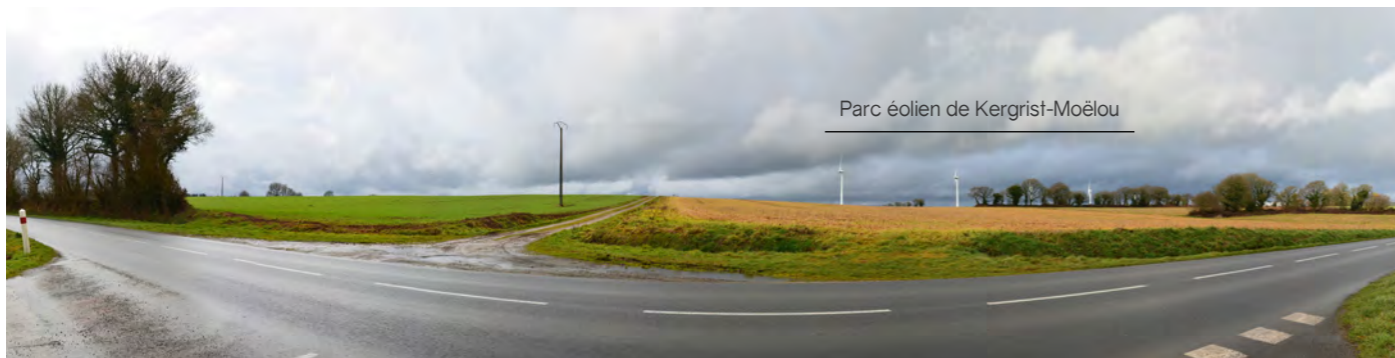


Photo 101 : Vue depuis les abords de la RD31, à l'ouest du hameau

COAT TRENK (500 M DE LA ZIP)

IMPLANTATION DU HAMEAU

Sur le sommet du versant sur du vallon du Petit Doré
Vues potentiellement ouvertes

FRANGES BÂTIES
orientées vers la zone de projet

VUES FERMÉES // FILTRÉES

Écrans au 1er Plan
>Jardins privés arborés
Écrans au 2ème Plan
>Haies bocagères



Photo 102 : Vue en direction du projet depuis l'est du hameau de Coat Trenk



Photo 103 : Habitation du hameau de Coat Trenk s'inscrivant dans un cadre arboré

1.3.2. PERCEPTION DEPUIS LES HAMEAUX PROCHES ET HABITATION ISOLÉES

Aux abords du projet éolien, l'habitat est relativement diffus avec un nombre important d'écarts¹. C'est pourquoi, afin de compléter la perception depuis les bourgs de l'aire d'étude, il est important de prendre en compte la perception depuis ces hameaux afin d'évaluer leur sensibilité vis-à-vis du projet. Cette analyse s'appuie principalement sur l'étude de terrain dont des photographies explicites sont présentées ci-après (illustrant l'environnement des habitations ainsi que les vues principales vers le projet). Une carte des perceptions pressenties en direction du projet éolien conclut ensuite sur la sensibilité depuis les hameaux de l'aire immédiate.

1 écart : agglomération secondaire d'une commune, formant souvent un hameau

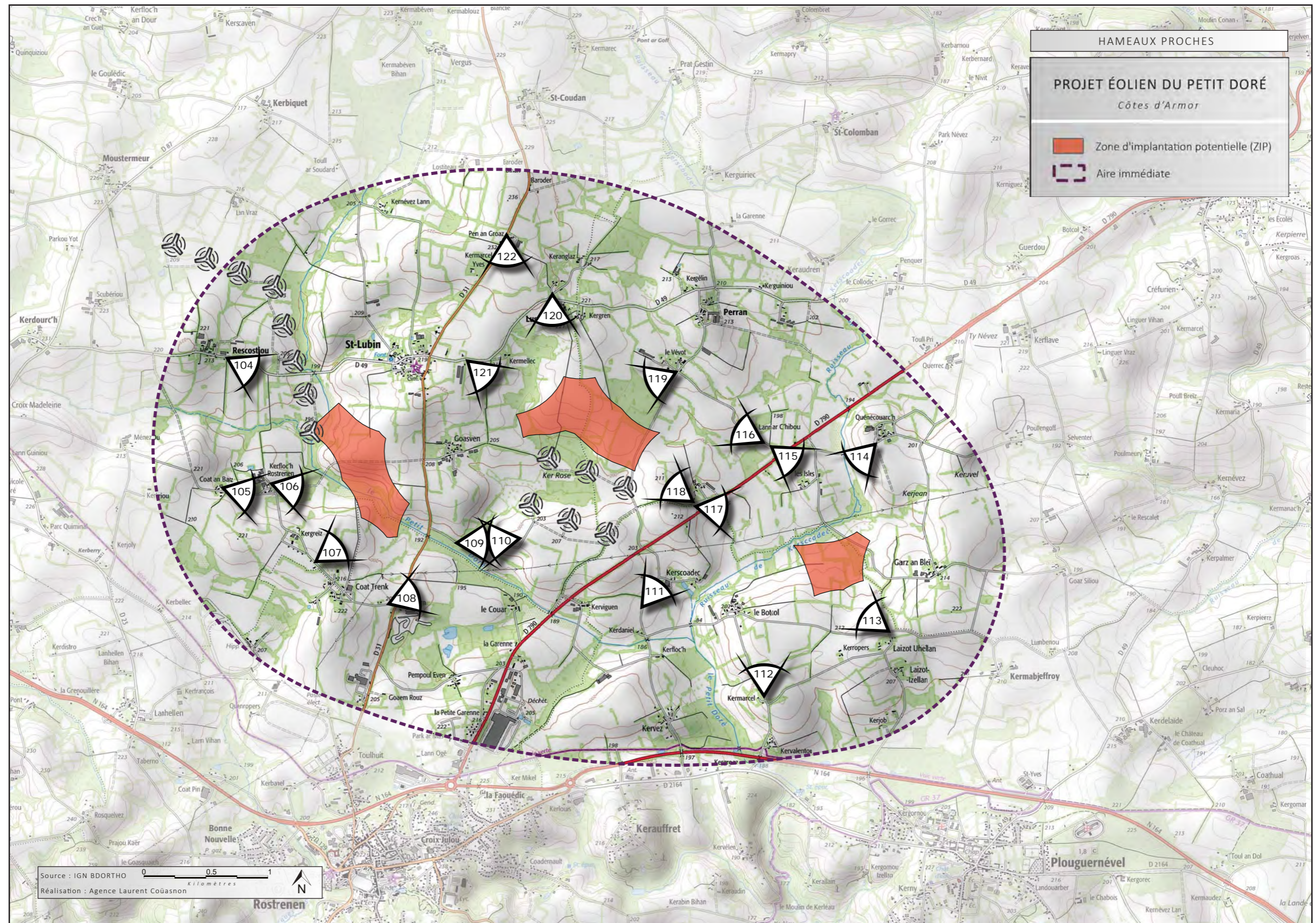


Figure 38 : Carte de localisation des photographies depuis les principaux hameaux proches



Photo 104 : Frange est du hameau de Rescostiou



Photo 108 : Vue sur l'habitation du lieu-dit de Lanvern en bordure de la RD 31



Photo 105 : Vue sur le projet depuis l'est de Coat an Barz



Photo 109 : Vue vers le sud tronquée par le relief et la végétation depuis l'entrée d'une habitation au sud de Kerver



Photo 106 : Vue sur le projet depuis le nord du hameau de Kerfloc'h Rostrenen



Photo 110 : Vue sur les façades, partiellement dissimulées, du hameau de Kerver orientées en direction du projet



Photo 107 : Vue sur le projet depuis la voie en limite nord d'une habitation isolée entre Kergreiz et Coat Trenk



Photo 111 : Vue vers le nord-est, depuis le hameau de Kerscoadec



Photo 115 : Vue vers la D790, au sud-est du hameau de Lan ar C'hibou



Photo 112 : Le hameau de Kermarcel est dissimulé dans un écrin arboré mais depuis les voies d'accès, les vues sont ouvertes



Photo 116 : Vue vers les habitations et le bocage, au nord-ouest du hameau de Lan ar C'hibou



Photo 113 : Vue ouverte depuis le nord du hameau de Laizot Uhellan



Photo 117 : Vue vers le nord-ouest depuis le hameau de Locoal



Photo 114 : Vue embrassant les trois ZIP du projet depuis la sortie sud-ouest du hameau de Quénécouarc'h



Photo 118 : Vue vers le sud-est depuis le hameau de Locoal



Photo 121 : Vue vers le sud-est depuis une habitation entre St-Lubin et Kermellec



Photo 119 : Vue sur le projet depuis le hameau de Vévot




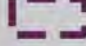

Photo 122 : Vue vers le sud depuis le hameau de Pen an Groaz le long de la RD 31

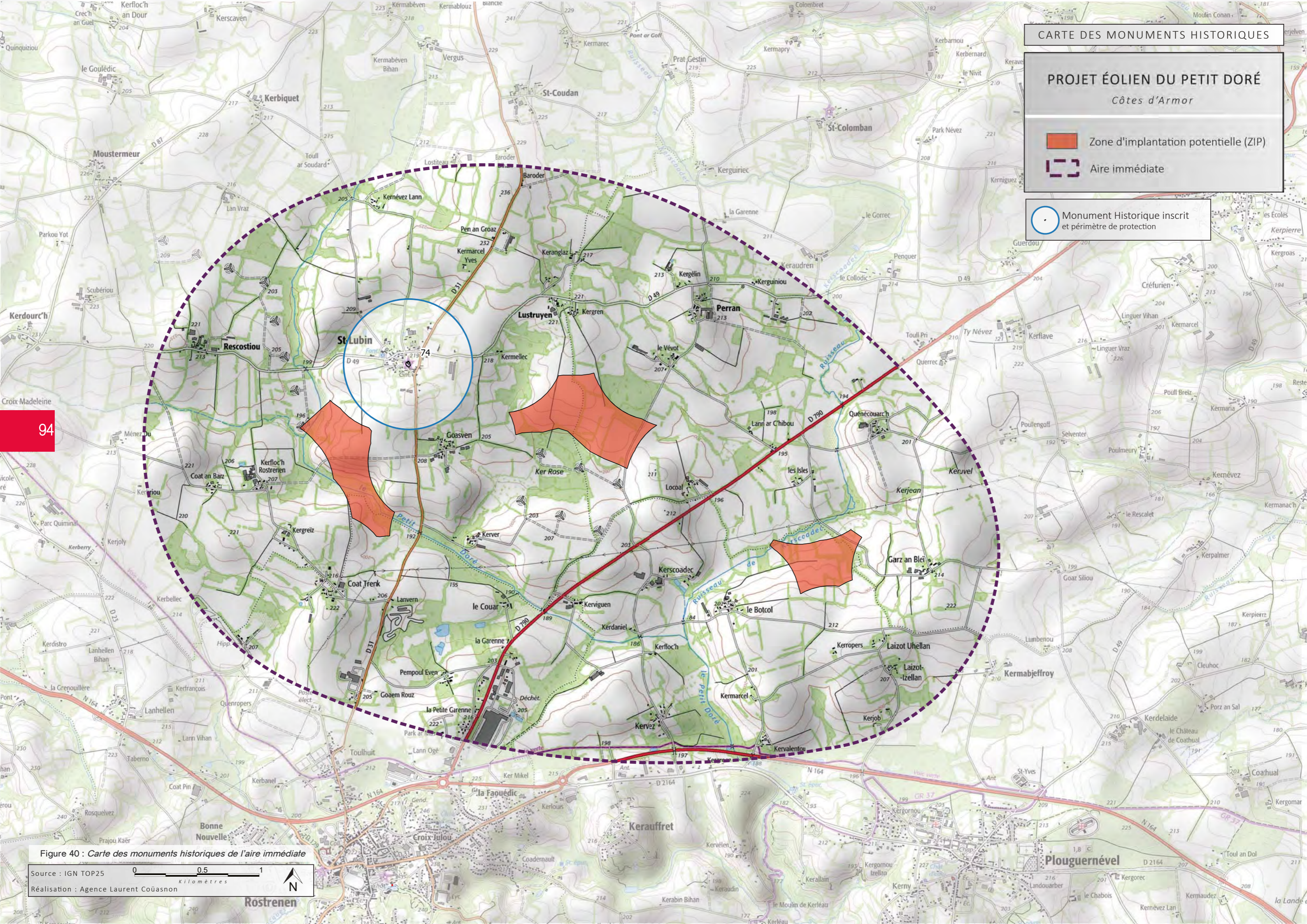


Photo 120 : Vue sur les habitations au nord du hameau de Lustruyen, séparés du projet (et du parc existant de Ker Rose) par une imposante haie de conifères

CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

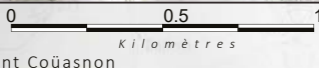
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Monument Historique inscrit et périmètre de protection



94

Figure 40 : Carte des monuments historiques de l'aire immédiate

Source : IGN TOP25
Réalisation : Agence Laurent Couasnon



Rostrenen

2 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

2.1. MONUMENTS HISTORIQUES

n° new	Nom	Commune	Protection	Surface protégée (m²)	Distance de la ZIP (km)	Vues pressenties en direction de la ZIP
Aire d'étude immédiate						
74	Chapelle Saint-Lubin	KERGRIST-MOELOU	Inscrit	372,7	1,4	Vues tronquées par le bâti

Figure 41 : Liste des Monuments Historiques de l'aire d'étude immédiate

■ CHAPELLE SAINT-LUBIN // KERGRIST-MOËLOU



Photo 123 : Vue cadrée par le bâti vers le sud-ouest depuis le cimetière de la chapelle Saint-Lubin



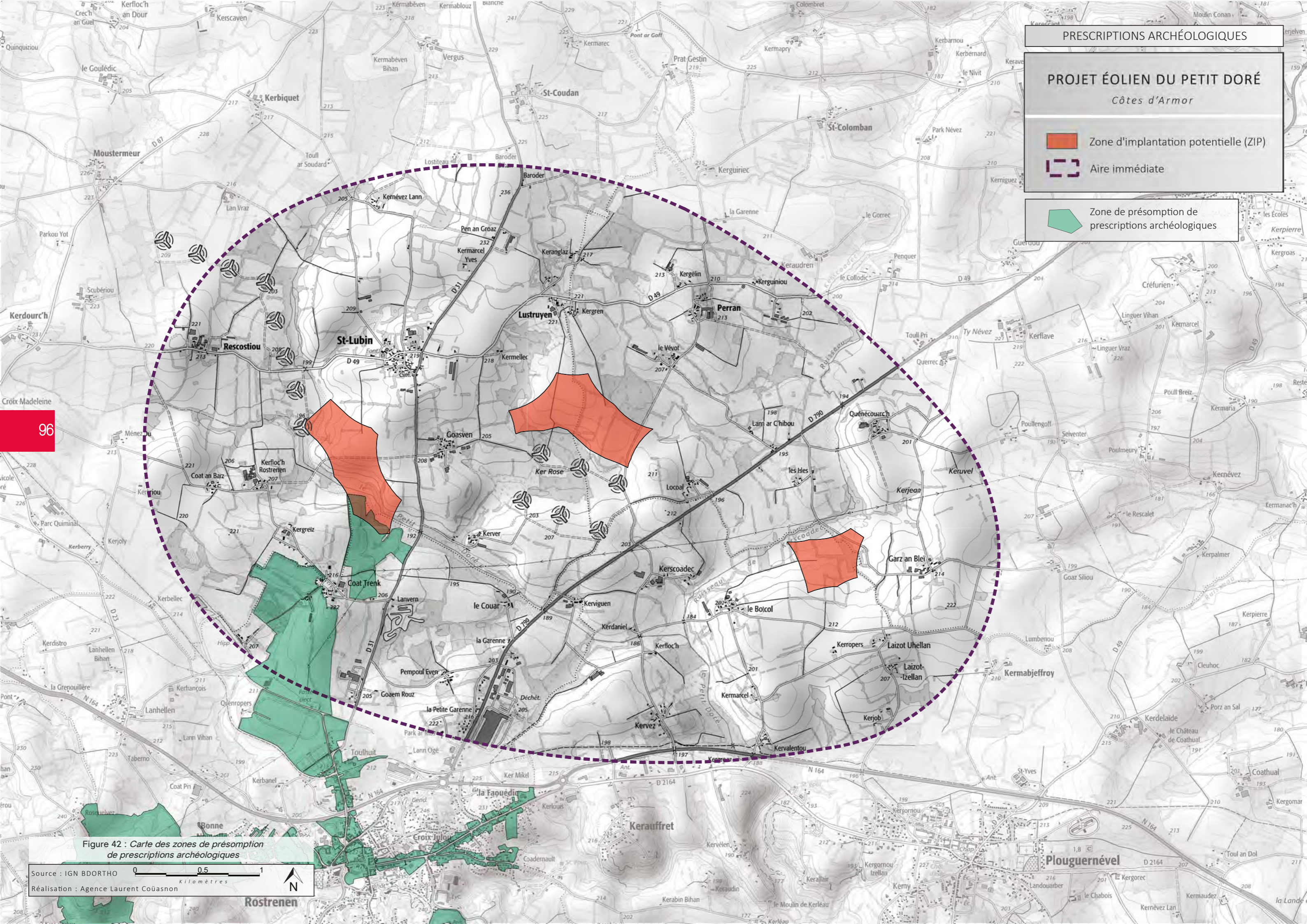
Photo 124 : Vue cadrée par le bâti et des masses boisées vers le sud-est depuis le cimetière de la chapelle Saint-Lubin

Degré d'ouverture sur le paysage : La chapelle Saint-Lubin est implantée au cœur du hameau, sur un espace en légère sur-élévation par rapport à la rue, ce qui offre des vues sur le haut des façades et les toitures des maisons voisines. Actuellement, les éoliennes du parc éolien de Kergrist-Moëlou sont ponctuellement visibles (ce qui n'est pas le cas de Ker Rose), depuis le cimetière et le croisement des routes départementales 31 et 49 au nord-est de la chapelle. Une covisibilité est pressentie avec la ZIP 1 du projet.

> VALEUR DE L'ENJEU : MODÉRÉ



Photo 125 : Vue sur la silhouette de Saint-Lubin depuis le croisement des RD 31 et 49 avec les éoliennes de Kergrist-Moëlou en arrière-plan



PRESCRIPTIONS ARCHÉOLOGIQUES

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Zone de présomption de prescriptions archéologiques

Figure 42 : Carte des zones de présomption de prescriptions archéologiques

2.2. ZONE DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les «zones de présomption de prescriptions archéologiques» déterminent des secteurs d'emprise du sol dans lesquels les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (décret n°2004-490 du 3 janvier 2004, art. 4).

Au sein de l'aire d'étude immédiate, plusieurs zones sont soumises à cette prescription et une chevauche partiellement la zone d'implantation potentielle la plus à l'ouest. Dans le cas où des éoliennes seraient implantées à l'intérieur de ce périmètre, le terrain serait susceptible de faire l'objet de prescriptions archéologiques préalables.

2.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU PATRIMOINE

L'aire d'étude immédiate ne compte aucun site protégé, ZPPAUP, AVAP, Secteur Sauvegardé ou site UNESCO. En revanche, on recense un monument historique : la chapelle Saint-Lubin.

Une covisibilité entre le projet et l'édifice protégé est à prévoir depuis le cimetière et la place au nord-est mais, du fait de la faible reconnaissance sociale de la chapelle et du contexte éolien actuel, la sensibilité est modérée. Néanmoins, l'évaluation de la modification du paysage fera l'objet de photomontages.

3 . SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS

L'analyse de l'état initial a mis en évidence des sensibilités paysagères au sein de l'aire d'étude immédiate concernant notamment :

- > les rapports d'échelle avec les vallons du Petit Doré et du Kerscoadec
- > la modification du paysage quotidien depuis les hameaux proches qui encadrent les trois zones d'implantation potentielle
- > la chapelle Saint-Lubin, édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

À ce stade, bien que localement des impacts soient pressentis, aucune sensibilité n'est incompatible avec la poursuite du projet éolien. Néanmoins, il paraît inévitable que le projet et les parcs existants de Kergrist-Moëlou et Ker Rose entretiendront une étroite relation visuelle. Les principaux éléments à prendre en compte pour minimiser les impacts et garantir l'insertion du projet sont :

- > la cohérence d'ensemble entre projet et paysage éolien existant,
- > l'appui des lignes de force du paysage pour composer le projet.

F. CARTES DE SYNTHÈSE

SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS & PATRIMONIAUX

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ Côtes d'Armor

- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Gradient de sensibilité

- Nul
- Très faible
- Faible
- Modéré
- Fort
- Très fort

Contexte Paysager

- Massif granitique
- Vallée
- Belvédère ou panorama orienté en direction du projet
- Habitat présentant une sensibilité
- Axe de communication présentant une sensibilité

Contexte Éolien

- Parc éolien En exploitation ou accordé
- Parc éolien en projet
- Inter-visibilité

Patrimoine bâti et paysager

- Monument historique
- Site protégé

Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien

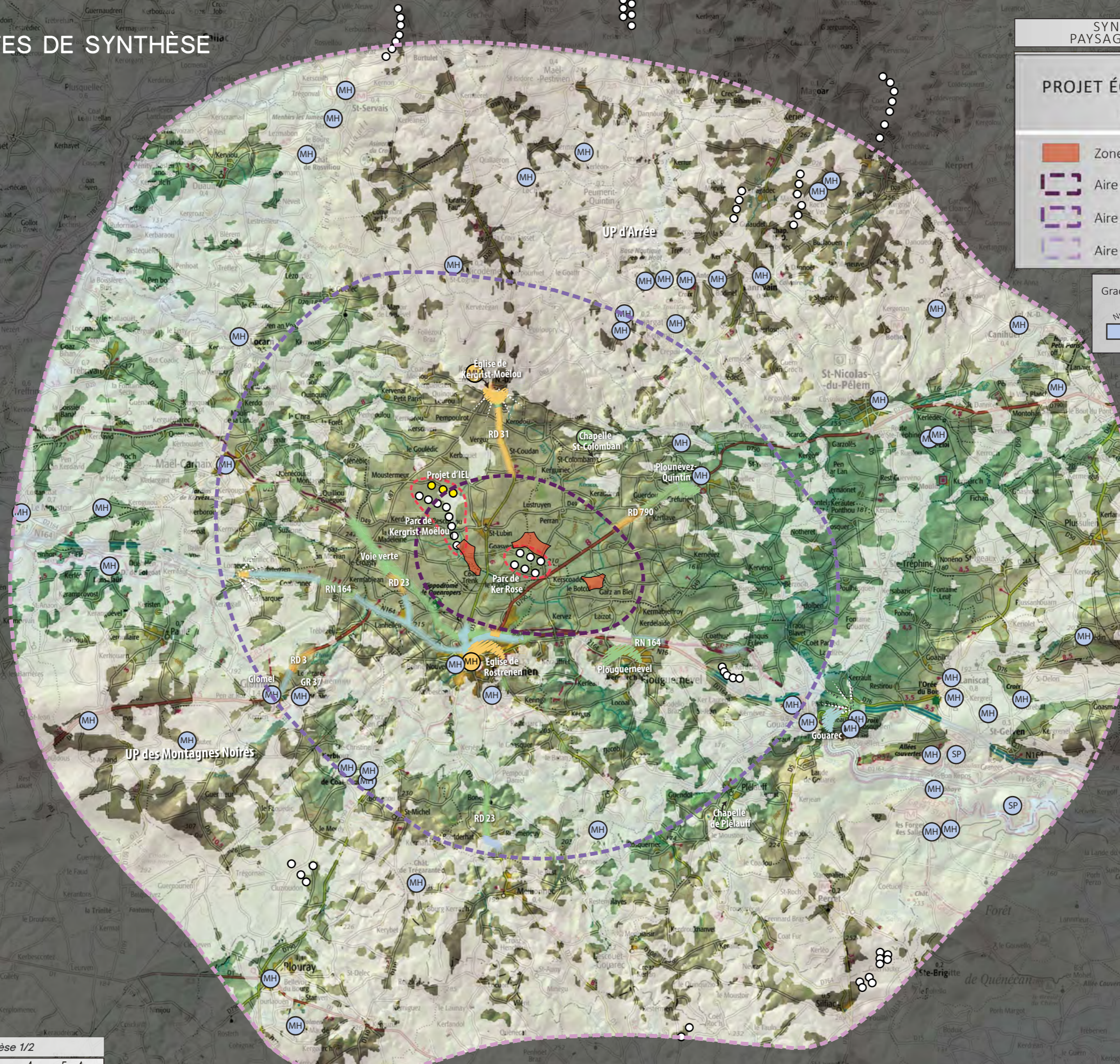
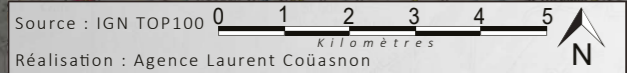
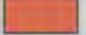









Figure 43 : Carte de synthèse 1/2



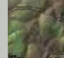



PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate




Gradient de sensibilité

-  Nul
-  Très faible
-  Faible
-  Modéré
-  Fort
-  Très fort


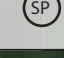
Contexte Paysager

-  Massif granitique
-  Vallée
-  Habitat présentant une sensibilité
-  Axe de communication présentant une sensibilité

Contexte Éolien

-  Parc éolien
En exploitation ou accordé
-  Parc éolien en projet
-  Inter-visibilité

Patrimoine bâti et paysager

-  Monument historique
-  Site protégé


-  Secteur sans visibilité théorique vers le projet éolien



Figure 44 : Carte de synthèse 2/2



ÉTUDE DES VARIANTES

Parcs éoliens de Ker Rose et Kergrist - Source : WPD

PARTIE 2



PARTIE 2. ÉTUDES DES VARIANTES

A . PRÉAMBULE

La démarche de définition de la configuration finale du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale.

En appui sur l'état initial qui a été précédemment réalisé, des préconisations d'implantations paysagères sont établies à partir des lignes de force du territoire d'accueil du projet et du contexte éolien en place.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles. Cette évaluation croise la faisabilité technique et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

L'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs des principaux enjeux, relevés dans l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'altimétrie, des inter-distances, de la hauteur apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Implanter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

B . CHOIX DU GABARIT DES MACHINES PROJETÉES

Au stade de l'état initial, la réflexion du projet s'est portée sur l'implantation d'éoliennes ayant une hauteur (150m en bout de pale) se rapprochant de la hauteur des éoliennes existantes des parcs éoliens de Ker Rose et de Kergrist-Moëlou (140m en bout de pale). C'est donc cette valeur théorique qui a été retenue pour définir le bassin visuel maximal du projet et qui a permis de définir les aires d'études de l'état initial.

Depuis la réalisation de l'état initial, les conditions réglementaires du tarif d'achat de l'électricité ont changé. Les projets sont maintenant soumis au système d'appel d'offre où les lauréats doivent proposer un prix du kWh le plus bas possible.

Afin de pouvoir produire des kWh à plus faible coût il est nécessaire de projeter des éoliennes de nouvelle génération qui sont plus grandes et plus puissantes que celles déjà présentes sur le site.

Ainsi, la présente étude des variantes s'attache à comparer des scénarios avec des éoliennes de 166 m de hauteur maximale en bout de pale, et aura pour objectif de définir si la différence de hauteur est perceptible et, si elle l'est, de définir dans quelle mesure elle serait impactante.

À noter qu'il s'agit d'un dépôt en «gabarit» avec l'utilisation d'un modèle maximisant (de 166m bout de pale) pour l'analyse des photomontages tout en veillant au respect des proportions homogènes entre le mât et les rotors, à l'image des modèles d'éoliennes existantes.

C . LIGNES DE FORCE DU PROJET

CARTE DES LIGNES DE FORCE

PROJET ÉOLIEN DU PETIT DORÉ
Côtes d'Armor

- Zone d'Implantation Potentielle
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

- Ligne de crête
- Rupture de pente
- Vallée
- Axe routier
- Parc éolien

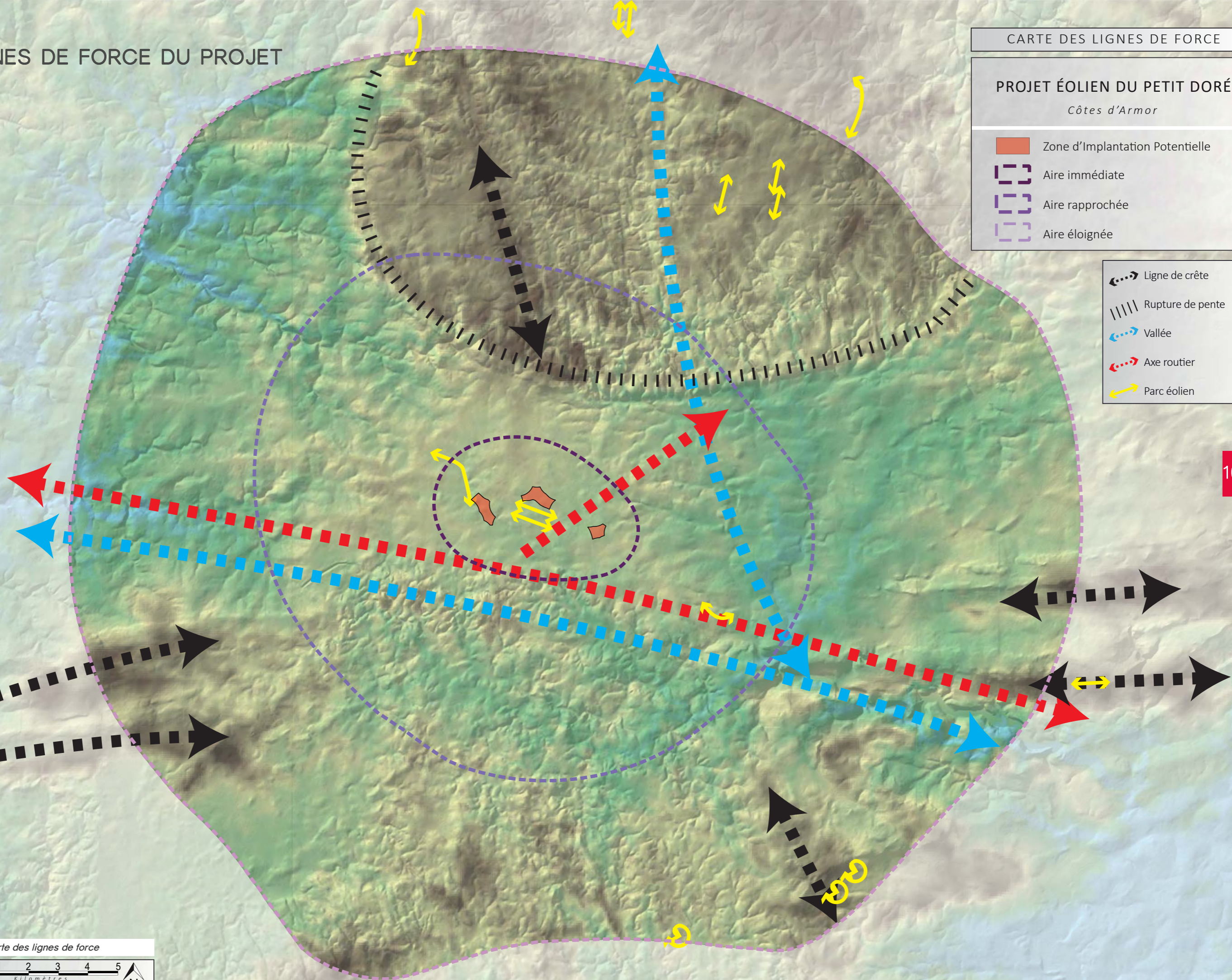


Figure 45 : Carte des lignes de force